

BAATH, CRISE DU GOLFE ET RELANCE DÉMOCRATIQUE EN MAURITANIE

Pierre Robert BADUEL

Durant la seconde guerre du Golfe (1), la lointaine Mauritanie est apparue, incompréhensiblement pour ceux qui ne la connaissent pas, comme un des pays arabes les plus pro-irakiens, voire le plus sûr pour les irakiens puisque c'est là que Saddam Hussein a souhaité mettre son épouse à l'abri et que c'est dans ses ports ou sur ses aéroports que quelques éléments de la marine et de la flotte aérienne irakiennes ont été expédiés en attendant des jours meilleurs. Comme ailleurs dans d'autres pays arabes éloignés du front, la rue a manifesté très fortement derrière des portraits du leader irakien, la société politique maure (2) a pris globalement fait et cause pour Bagdad. Les Américains ont fait évacuer leurs ressortissants et les Français pendant plusieurs jours, à l'invitation des représentants diplomatiques, se sont réfugiés dans le campus de leur ambassade. Si dans la capitale on ne nota aucun incident que la presse nationale ait jugé bon de relever, il n'en a pas été de même à Nouadhibou où l'église catholique a été saccagée et à Atar où trois religieuses européennes auraient été molestées (3). Pourquoi la Mauritanie s'est-elle donc sentie à ce point concernée par la seconde guerre du Golfe ? En fait tout ce qui touche à l'Irak fait ici sens avec les débats politiques intérieurs. Comment expliquer cette situation originale compte tenu de l'éloignement géographique des deux pays ? Par quel processus et en quel sens la « question irakienne » est-elle devenue une question mauritanienne ? Comment le régime militaire est-il sorti de cette impasse dans laquelle il s'est lui-même mis ? En fait l'issue de la guerre du Golfe a été l'occasion de révisions déchirantes mais opportunes en permettant au régime de se lancer dans une opération de démocratisation. La question est de savoir quels sont dans ce virage la part de la guerre du Golfe et de l'échec du protecteur irakien d'un côté et de l'autre celle de l'effondrement des régimes autoritaires

(1) Dans le présent article il ne sera bien évidemment pas question des enjeux de la Seconde Guerre du Golfe elle-même. Sur ces aspects voir BADUEL P.R. et FUGLESTAD-AUMEUNIER V. éd., 1991 et BADUEL P.R., 1992 b.

(2) Dans la suite du texte, le lecteur devra bien distinguer entre les catégories de « mauritanien », « maure » et « négro-africain » (ou plus souvent de « négro-africanophone »). « Mauritanien » fait référence à l'identité nationale-territoriale de tous les ressortissants de l'Etat mauritanien ; « maure » à l'ensemble ethnique arabophone (dans sa variante linguistique locale dite « hassanophone ») ; « négro-africain » ou « négro-africanophone » à l'ensemble des ethnies noires de culture sud-saharienne parlant un idiome régional (woloff, soninké, pular). Les populations noires sont ainsi divisées entre les deux ethnies : celles qui dans le passé ont été réduites à l'état de main d'œuvre servile par les nomades et commerçants arabo-berbères sont aujourd'hui entièrement arabisées, hassanophones (ainsi des harratins) ; par contre les noirs qui pour l'essentiel vivaient en cultivateurs sur la rive nord du Fleuve Sénégal ont conservé leur culture autochtone.

(3) Cf. *Mauritanie Demain* de février 1991.

africains, quelles sont aussi la nature et, pour autant qu'on ait un an après (4) suffisamment de recul pour l'apprécier, la profondeur du changement démocratique engagé.

La guerre du Golfe, révélateur d'une Mauritanie baathiste ?

La lecture de la presse locale plusieurs mois après les événements permet de saisir sur le vif un état de l'opinion mauritanienne sur la guerre du Golfe (5) et de mesurer alors l'influence du baath et de Saddam Hussein qualifié par le mensuel *Mauritanie Demain* d'« arabiseur tout-terrain ». Je prendrai appui ici précisément sur ce mensuel, étant bien entendu que cet organe de presse essaie de modeler l'opinion publique plus qu'il ne reflète son état et représente essentiellement le sentiment d'une partie de l'élite politico-intellectuelle maure d'ordinaire (modérément) critique vis-à-vis du pouvoir.

D'emblée les articles composant le numéro de septembre 1990 campent les principaux acteurs du conflit ouvert un mois auparavant. Le portrait dressé de Saddam Hussein est significatif :

« Un homme de poigne, un homme qui croit fermement à des principes tels que l'Unité Arabe, la Dignité Arabe, un homme capable d'enthousiasme, de haine, mais aussi de calculs savants. (...) De Nouakhott à Aden, il est l'idole des foules, car il représente l'Histoire, celle de Salah Din et de Nasser, pas celle de l'humiliation, de la colonisation, du sionisme et de Sadatt. Saddam Hussein est, comme le dit Béchir Ben Yahmed, le seul chef d'Etat arabe qui a une colonne vertébrale. Lui au moins a une vision de l'histoire. » (M'bareck o/Beyrouk)

En prenant le leadership d'une croisade contre l'Irak, les USA ont surtout eu le souci

« d'endiguer la propagation de l'esprit de « rébellion » et d'insoumission » qui a conduit l'Irak à mettre fin à l'existence d'un Etat protégé des Etats-Unis d'Amérique. (...) (Quelle que soit l'issue du conflit, Saddam) aura, ce qui n'est pas une maigre consolation, symbolisé pendant quelques semaines, la volonté des arabes, il aura dit, debout et sans aucune hésitation, le Non que tous les damnés de la terre ont encore tendance à opposer à ceux qui depuis toujours les maintiennent dans l'humiliation. » (Idoumou o/Mohd Lemine)

Les pays arabes qui participent à la coalition anti-irakienne sont jugés très sévèrement, d'abord bien évidemment les pays du Golfe qui ont joué en

(4) Depuis la rédaction de cet article (sept. 1992), la situation en Mauritanie a évolué. On pourra lire sur cette situation d'autres publications que j'ai rédigées depuis qui complètent l'approche ici présentée, notamment sur l'impact économique des choix mauritaniens dans la crise du Golfe qui, catastrophiques, ont été déterminants dans l'évolution politique et dont je n'ai pas suffisamment tenu compte dans la présente livraison : P.R. BADUEL, 1992 c, 1993, 1994.

(5) Je laisserai de côté une opinion exprimée dans la presse internationale à destination d'un autre public que le public national, celle du juriste Mohamed Mahmoud o/Mohamed Salah, qui écrivait dans un article de *Jeune Afrique* (n° 1576 du 13 au 19 mars 1991, p. 68) intitulé « Au nom des Nations unies » notamment ceci : pour les USA « l'objectif réel de cette guerre n'a qu'un rapport très ténu avec son objectif avoué. Il s'agit de détruire le potentiel militaro-industriel de l'Irak (...) (Les principaux membres du Conseil de Sécurité) prennent tous les droits. Nourris de l'expérience des guerres précédentes, ils ont cette fois réussi à domestiquer leur presse et à intimider ou mystifier bon nombre de leurs humanistes ».

l'occurrence « la politique de leur peur » et de leurs privilèges, mais surtout l'Égypte de Moubarak, qui est dit « de la même graine que les Nouri Saïd, les Ngo Dinh Diem, les Babrak Karmal, les Moïse Tchombé : un fidèle exécutant de politiques étrangères. » (M'bareck o/Beyrouk) Hassan II, qui a pourtant rejoint la coalition anti-irakienne, n'est pas attaqué. Cette mobilisation de l'opinion publique est d'ailleurs surtout le fait de cette presse d'opposition modérée qui peut exprimer tout haut ce que le gouvernement ne peut proclamer alors, car d'une part l'issue du conflit est incertaine (et les journalistes mauritaniens, en ce mois de septembre 1990, se gardent bien de donner Saddam Hussein d'avance vainqueur de George Bush) et parce que d'autre part le régime militaire entretenait avec le Koweït des relations qualifiées d'« étroites et fraternelles » dont témoignait l'aide à de multiples projets, entre autres le financement du tronçon de la fameuse Route de l'Espoir reliant Kiffa à Néma (6). Car malgré tout le gouvernement penchait comme l'opinion maure en faveur de Saddam Hussein.

Cette crise a surtout permis que le baath en Mauritanie soit enfin reconnu au grand jour, comme en témoigne le propos de Habib o/Mahfoudh, toujours dans cette même livraison :

« Ce 2 août 1990, la Mauritanie est donc baathiste ou baathisante. (...) Le baath, solidement implanté en Mauritanie depuis l'auto-sabordement du parti kadhifien était jusque là un mouvement d'intellectuels, de « cadres » plus exactement. Il devient d'un coup un mouvement à forte assise populaire. Nouadhibou, Akjoujt, le département de Tintane, étaient jusque-là ses places fortes. Durement frappé en 1988, ses têtes pensantes ayant été arrêtées, il submerge le pays à la faveur de la guerre qu'on pensait inévitable contre le Sénégal, un an après. Sur le terrain peu de formations – toujours clandestines – peuvent se targuer d'avoir si bien réussi ».

Dans le même numéro parut un « Appel de Nouakchott » qui, d'après ses auteurs, avait recueilli 2 000 signatures et annonçait « la création d'un comité national mauritanien de soutien avec l'Irak ».

Février 1991 : le conflit bat son plein en Orient. *Mauritanie Demain* titre : « Golfe : halte à la barbarie ». Comme ailleurs, le conflit est présenté comme une « nouvelle croisade judéo-chrétienne contre l'Islam. Tout laisse à croire que le moteur de l'Histoire future sera l'opposition des deux mondes : l'Occident judéo-chrétien et le monde arabo-musulman. » (M.F. o/Oumère)

« Pour bon nombre de mauritaniens, la guerre du Golfe est la concrétisation de la « grande bataille » prédite à la fin du temps, celle qui devrait « opposer la Foi à l'impiété ». L'image de l'imam de Sebkha (7) menant une manifestation est une des illustrations d'un phénomène rare ici. (...) Naguère choyés par les Emirs, fortement influencés par le prosélytisme religieux des Saoudiens et les pétrodollars du Golfe nos ulémas ont promptement brisé les liens qui les unissaient au pouvoir wahhabite. L'exécution, dit-on, en Arabie Saoudite de deux ulémas d'origine mauritanienne qui se sont prononcés contre la présence près des lieux saints de forces non-islamiques, a joué un grand rôle dans cette rupture de pont. » (Cheikhou)

(6) Pour une évaluation de cette aide du Koweït lire P.R. BADUEL, 1993.

(7) Quartier de Nouakchott.

Un membre du Bureau exécutif de la Ligue Mauritanienne des Droits de l'Homme de son côté tire la leçon des événements à l'égard de l'Occident :

« Les masques de l'Occident sont tombés, l'Occident n'est plus crédible. Ses idéaux étaient de façade. (...) Nos maîtres de l'Ouest ou du Nord sentent que nous les avons irrémédiablement reniés depuis le 16 janvier 1991. Une page de l'Histoire est tournée. » (Yarba o/Ahmed Saleh)

Et il est rendu compte des manifestations massives en faveur de l'Irak dont Nouakchott fut le théâtre le 18 janvier et les jours suivants, du déchirement des autorités entre la peur devant tout débordement à l'encontre des étrangers et des ambassades des pays anti-irakiens et leur adhésion réelle aux sentiments populaires, et de conclure en termes de situation intérieure :

« Cette guerre, quelle qu'en sera l'issue, a déjà fait naître en tous les Mauritaniens un sentiment exacerbé de panarabisme. Ce qu'en plusieurs années de propagande et d'agitation aucun des mouvements panarabes (nassérien ou baathiste) n'a pu catalyser, Saddam Hussein l'a fait éclore en quelques semaines. » (Cheikhou)

Cette conclusion est très significative : tout en prétendant énoncer un sentiment *commun* à tous les Mauritaniens le « mensuel indépendant » trahit en fait son parti-pris (conjuncturel) de politique intérieure, son option nationaliste arabe. La manière dont l'auteur de l'article, parlant de « seule ombre à ce consensus », relève « la réserve », voire le penchant « des milieux négro-africains » pour les forces alliées contre Saddam, exclut implicitement ceux-ci de la nation mauritanienne.

La crise internationale ouverte par la conquête du Koweït a trouvé en Mauritanie un écho amplifié encore, par rapport à d'autres pays arabes, du fait des problèmes nationalitaires internes auxquels l'Irak par baath interposé a été mêlé, chaque ethnie (hassanophones d'un côté, négro-africanophones de l'autre) espérant de la victoire de son camp en Orient une contribution au règlement des problèmes locaux grâce à l'affaiblissement de l'adversaire intérieur. Dans la section suivante, c'est cette origine de l'imbrication de l'Irak à la vie politique mauritanienne que nous allons essayer de comprendre.

Le Baath dans le débat politique mauritanien avant la crise du Golfe

Pour bien situer l'origine et la nature de l'influence irakienne en Mauritanie, il est nécessaire d'effectuer un bref retour en arrière, jusqu'à la fondation de l'actuel Etat mauritanien (8).

Au moment de la proclamation de son indépendance, le 28 novembre 1960, la Mauritanie n'obtint, en dehors de la Tunisie, la reconnaissance d'aucun Etat arabe. Le Maroc, reprenant le projet de Grand Maroc d'Allal El Fassi, considérait alors comme de son droit de « réintégrer » dans son territoire national ce morceau de terre que seules les colonisations espagnole et française auraient détaché du reste du royaume. Dans l'élite mauritanienne d'alors, le débat fit rage et le premier député mauritanien à l'Assemblée nationale française de

(8) Pour une approche détaillée de la vie politique mauritanienne depuis 1945 voir P.R. BADUEL, 1990 et 1994.

l'après Seconde Guerre Mondiale, Horma Ould Babana, battu plus tard (1951) par un notable pro-français du parti nouvellement créé, l'*Union Progressiste Mauritanienne* (U.P.M.), rejoignit dès 1956 le Maroc et y anima, en vain, un mouvement (l'éphémère *Front National de Libération Mauritanien*) en faveur du rattachement de la colonie française au royaume chérifien. Le nouvel Etat, dont la capitale venait de sortir des sables, fut fondé par la France malgré de nombreuses oppositions et présenté comme un pays-pont entre l'Afrique noire et le monde arabe. Durant les années 60, il se comporta essentiellement comme un pays du bloc négro-africain. Au début des années 70 tout devait assez rapidement changer, le Maroc reconnut la Mauritanie en 1970, la Ligue Arabe sauta le pas en 1973, mais dès 1971 le président Ould Daddah cherchant au Proche Orient des alliés qui, tout en reconnaissant son arabité, pussent faire contrepoids aux Etats – désunis mais concurrents à son égard – du Maghreb, se rendait à Ryadh. Désormais la Mauritanie allait être livrée, en régime de parti unique, à la concurrence effrénée de mouvements nationalistes arabistes d'un côté, négro-africains de l'autre, tous plus ou moins clandestins. A la veille de la Guerre des Six Jours étaient apparus les premiers élans vers le nationalisme arabe de type nassérien dans les rangs de l'élite politique arabo-berbère, d'autant plus sensible au discours de la *Voix des Arabes* que le Monde arabe d'alors récusait l'existence d'un pays qu'elle-même jugeait trop inféodé à l'Occident. La défaite de l'Egypte et de Nasser ayant causé quelque déception chez ces nationalistes, en activistes de gauche, encouragés par la radicalisation de la Résistance palestinienne consécutive à l'échec de la lutte des Etats arabes contre Israël et impressionnés par le grand mouvement de la Révolution culturelle en Chine et les « événements de Mai 68 » en France, ils rejoignirent alors dans leur combat les mouvements clandestins de gauche comme le *Mouvement National Démocratique* (M.N.D.). Apparu un peu plus tard, au milieu des années 70, le baath, pro-irakien, devait occuper une place plus centriste sur l'échiquier politique mauritanien et recruta surtout dans le milieu intellectuel arabisant. Clandestin, il adhéra au Conseil International du baath et suivit les fluctuations de la politique de Bagdad. En sortant le pays de la zone franc avec l'appui d'Etats arabes comme l'Algérie, l'Arabie saoudite et le Koweït en 1973, puis en nationalisant en 1974 la MIFERMA (une société minière jusque là dominée par les capitaux étrangers, essentiellement français, qui constituait un véritable Etat dans l'Etat), le président s'acquittait intérieurement un brevet d'arabisme auprès des maures et rallia à son régime une contestation de gauche alors menaçante, qui provoqua l'implosion du *Parti des Kadihines* (P.K.), marxiste, lui-même issu du M.N.D.

Moktar Ould Daddah montra davantage encore d'inclinations septentrionales en optant en 1975 pour le partage avec le Maroc du Sahara espagnol. Si ce choix devait causer de graves difficultés avec les Sahraouis, ainsi qu'avec l'autre grand voisin arabe, l'Algérie, et entraîner irrémédiablement le régime civil à sa perte en 1978 du fait du poids économique de l'effort de guerre et de l'inattendue montée en puissance (surtout numérique) des militaires mauritaniens, la politique arabiste du président Ould Daddah devait à l'intérieur exacerber les passions interethniques et réactiver un nationalisme négro-africain dont la première manifestation importante après l'Indépendance remontait

en fait à 1966 : le *Manifeste des 19* qui fut alors publié, à l'occasion d'une loi sur l'arabisation, s'insurgeait contre la tendance à la monopolisation de l'Etat et de la fonction publique par la fraction hassanophone (en fait *beydane*, les maures blancs) de la population qui représentait alors entre 65 (selon les négro-africains) et 80 % (selon les maures) de la population totale du pays.

En 1978, les militaires prirent le pouvoir. En interrompant un processus de « récupération » du Sahara occidental compromis par la pugnacité inopinée du Polisario et la division du camp maure entre pro et anti-Saharaouis, ils apportèrent quelques satisfactions immédiates aux Négro-africains, mais l'embellie ne devait pas durer longtemps. Dès 1979, afin de protester contre l'inégalité flagrante dans la répartition ethnique des membres du Conseil National Consultatif de 81 personnes mis en place par les militaires, dix sept personnalités négro-africaines en démissionnèrent. Sous la présidence du colonel Mohamed Khouna o/Haidallah (1980-1984), la tentation arabiste de l'élite au pouvoir devait se développer à nouveau. Les rapports avec le Polisario furent reconsidérés, la République Arabe Sahraouie Démocratique (R.A.S.D.) fut reconnue par un président dont la mère était sahraouie. O/Haidallah s'appuya officiellement pour gouverner sur l'alliance progressiste du M.N.D., des Nassériens et du mouvement des Harratins, anciens esclaves arabisés, *El Hor*. Le nouveau président rendit visite dès sa prise de pouvoir à Saddam Hussein dont il obtint une aide substantielle contre un soutien dans le conflit contre l'Iran. Les baathistes, un temps en faveur (avec Dahane Ould Ahmed Mahmoud, permanent du C.M.S.N. puis ministre des Affaires Etrangères, et Mohamed Yehdih Ould Breid Leil, secrétaire général du gouvernement), à la suite de la reconnaissance de la R.A.S.D., qui mit la Mauritanie en délicatesse avec le Maroc qui soutenait de son côté très fortement l'Irak dans son conflit avec l'Iran. Cependant ils furent violemment réprimés dans les années 1981-1982. L'alliance progressiste disloquée, les nasséro-khadafistes à leur tour connurent la répression durant la dernière année du régime d'o/Haidallah. Avant la révolution de palais du 12 décembre 1984 les nassériens étaient considérés comme les principaux adversaires des négro-africains, à la fin de la présidence d'o/Haidallah ils se retrouvaient d'une certaine manière avec ceux-ci dans une opposition parallèle au discours officiel un moment tenté par le pouvoir sur la complémentarité des langues arabe et noires (woloff, soninké, pular) !

Le coup de force du 12 décembre 1984 qui devait amener aux plus hautes fonctions de l'Etat l'ex-premier ministre et chef des armées, le colonel Maawiyya Ould Sid Ahmed Taya, allait marquer le rééquilibrage au niveau du pouvoir de l'influence des nationalistes arabes. Les nassériens perdirent leur prééminence au profit des baathistes, qui se retrouvaient cette fois au cœur du pouvoir, non pas officiellement puisque depuis le coup d'Etat militaire de 1978 aucun parti politique n'était plus autorisé (sauf un temps les fameuses *Structures d'Education des Masses* du président o/Haidallah), mais de par quelques membres de l'entourage du nouveau président réputés baathistes. Le régime du président Taya, un homme venant de l'Adrar, au Nord, une région traditionnellement plus sensible à l'arabité du pays, devait assez rapidement voir s'exaspérer les nationalismes, avec cette fois d'un côté les baathistes et de l'autre les négro-africains, ceux-ci regroupés dans des partis clandestins, notamment le *Front de Libération des Africains de Mauritanie* (F.L.A.M.) qui apparaît dès 1985. En

avril 1986 fut diffusé le *Manifeste du négro-africain opprimé* qui reprenait des arguments déjà énoncés dans le *Manifeste des 19* de 1966, criait à l'apartheid et n'hésitait pas à en appeler à la lutte armée contre un pouvoir et une administration décrits comme de plus en plus exclusivement *beydanes*. Les auteurs présumés du Manifeste furent arrêtés, envoyés en prison. Pour faire bonne mesure des activistes maures favorables au Polisario et aux Libyens furent mis en résidence surveillée en septembre 1986. En septembre 1987, ce fut au tour de quelques baathistes d'être arrêtés (parmi eux Mohamed Yehdih o/Breid Leil et Memed o/Ahmed) et condamnés à des peines il est vrai assez clémentes. En octobre 1987 également, la fraction démographiquement dominante des Négro-africains, des officiers supérieurs halpularen participèrent à une tentative de coup d'Etat qui déclencha dans l'armée une véritable chasse aux éléments négro-africains. Soucieux de montrer sa volonté de ne se laisser déborder par aucun camp, le pouvoir fit ensuite condamner, en 1988, dix-sept « opposants » baathistes à des peines allant de deux à cinq ans de prison, du côté négro-africain le coût du heurt des nationalismes fut très lourd : trois prisonniers moururent des suites des sévices infligés dans ce que la presse a appelé la prison-mouroir de Qualata (parmi eux l'écrivain réputé Taine Youssouf Gueye). En avril-mai 1989 l'exacerbation des passions communautaires passa les frontières du pays et mit en mouvement la solidarité du sang entre les Négro-africanophones de Mauritanie et les Sénégalais. Un incident mineur survenu entre des pasteurs des deux rives du fleuve Sénégal aboutit aux massacres et à l'exode massif réciproques au Sénégal de commerçants maures (dont les moins honnis n'étaient pas les noirs arabisés, les fameux *harratins*) et en Mauritanie de travailleurs négro-africanophones tant sénégalais que mauritaniens (surtout de l'ethnie halpular dont les maures n'hésitaient pas alors à récuser la nationalité mauritanienne). Ainsi progressivement internationalisé, le conflit intercommunautaire, qui fut même présenté par certains Etats africains (Zaire,...) comme un affrontement entre monde arabe et monde noir, devait amener à une situation de guerre rampante, surtout après que la demande de rectification de la frontière fut agitée à nouveau par le Sénégal comme au lendemain de l'Indépendance. Après ces événements, *Amnesty International* dénonça dans deux rapports très circonstanciés et insoutenables la violation des droits de l'homme à laquelle s'étaient livrés certains officiers maures. Le régime, de moins en moins présentable aux yeux de l'opinion occidentale, trouva un soutien de plus en plus appuyé du côté de Saddam Hussein dont la diplomatie enfin libérée de la guerre avec l'Iran, s'activa plus fort à partir de 1990 non seulement à Nouakchott mais aussi en Afrique noire, à N'jaména, Khartoum, Djibouti. Le président o/Taya apprécia d'autant plus cet appui irakien que F. Mitterand et surtout le P.S. avaient pris position plutôt en faveur du rival africain dans la crise mauritano-sénégalaise. D'ailleurs à ce moment comme en d'autres de l'histoire mauritanienne récente, l'ambassade d'Irak à Nouakchott semble avoir exercé une influence considérable, et put même agir directement sur la société maure (on garde toujours en mémoire à Nouakchott le nom de Rifai, l'ambassadeur irakien des années Haidallah). Au total quand survint la crise (août 1990) puis la guerre (janvier 1991) du Golfe, le pouvoir en Mauritanie était dans une situation particulièrement critique, à la fois sur le plan intérieur puisque le pays était au bord de la guerre civile, et sur le plan international puisque le Sénégal, avait militairement rejoint les alliés de l'Arabie Saoudite et des U.S.A., maintenait sa revendication territoriale, que de nombreux réfugiés noirs de la rive septen-

trionale du Fleuve se trouvaient toujours sur son sol et qu'enfin la prise en charge par les marocains des intérêts sénégalais après la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays fit penser qu'Hassan II n'avait pas renoncé à toute idée de récupérer un jour une bonne partie de la Mauritanie, le nord revenant au royaume et la zone du fleuve allant au Sénégal. Ainsi au total :

« Depuis mai 1989, consécutivement à l'engagement de l'Irak aux côtés de la Mauritanie dans son conflit larvé avec le Sénégal, l'opinion publique était majoritairement pro-irakienne. (...) La Mauritanie s'écarte de la France, plus proche des positions sénégalaises, et trouve en l'Irak un protecteur. » (Habib o/Mahfoudh, in *Mauritanie Demain* de sept. 1990)

La victoire du maître de Bagdad dans ces circonstances eût été la bienvenue et cette espérance explique que la rue maure ait réagi massivement en faveur de Saddam Hussein.

La relance démocratique en Mauritanie, effet de l'échec de Saddam Hussein ?

En décembre 1990, alors que la crise du Golfe battait son plein et que l'arabisme était plus sollicité que jamais, éclata une nouvelle affaire ethnique dans le pays. Dans le Nord on « découvrit » un nouveau complot négro-africain, les officiers maures pourchassèrent les soi-disant comploteurs jusqu'en territoire marocain du Sahara occidental et par centaines les abattirent sans autre forme de procès. Auraient-ils agi ainsi s'ils n'avaient eu le sentiment de l'impunité que leur procurait l'attention internationale portée alors exclusivement aux événements internationaux, et de l'invincibilité de leur protecteur Saddam Hussein ? En tout cas les auteurs des massacres ne furent pratiquement pas punis. Plus récemment (1992) la presse légale d'opposition s'est faite l'écho de la découverte de véritables charniers de négro-africains dans le sud du pays. Si tout au long de la guerre du Golfe la tension monta toujours davantage, l'espérance de la victoire, voire sa certitude dans certains milieux (9) fit place le 28 février 1991 à une grande déconvenue.

Impliquée du côté de Saddam Hussein même si, par prudence, le gouvernement s'abstint de trop soutenir publiquement le maître de Bagdad, la Mauritanie se trouva donc fort démunie au lendemain de la défaite du leader irakien. La tension avec le Sénégal persistait, les relations avec la France étaient mauvaises, l'image internationale du régime se trouvait encore ternie par les événements sanglants de décembre 1990, tandis qu'une révolution venait de renverser les militaires au Mali et que dans beaucoup de pays d'Afrique noire, par décision des régimes eux-mêmes (Cap-Vert, Zambie) ou par l'entremise de *Conférences nationales* (Bénin, Togo), la voie de la démocratie était ouverte. Comme l'écrit le professeur Mohamed Mahmoud o/Mohamed Salah dans *El Bayane* n° 16 du 1^{er}-7 avril 1992, la Mauritanie officielle vécut alors avec le sentiment de se trouver dans une « forteresse assiégée ». Sans doute portée par la vague de liberté qui secouait avec quelque succès les pays du Sud, la fronde

(9) Cf. *Mauritanie Demain* de février 1991, article d'o/OMERE M.F.

s'installa dans le pays, à l'instigation d'anciens leaders étudiants regroupés dans le *Mouvement des Démocrates Indépendants*. Quelques intellectuels courageux (« une élite restreinte » dit M.M. Ould Mohamed Salah dans l'article d'*El Bayane* déjà cité) firent circuler, début 1991, une pétition, la *Lettre des 125*, réclamant la démocratisation que le Comité Militaire de Salut National (C.M.S.N.) avait promise lors de son arrivée au pouvoir, en... 1978 ! Certes en décembre 1990 avaient eu lieu les deuxième élections municipales organisées sous la présidence Taya, mais selon tous les observateurs les jeux avaient été faits d'avance au profit des partisans du pouvoir en place et il n'y avait pas eu de campagne électorale véritablement libre. Face à la fronde de quelques élites au poids politique mal évaluable, peut-être aussi après quelques « conseils » donnés par la France à l'occasion d'une visite de Michel Vauzelle, alors président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale, le président o/Taya, à la fin du ramadan, à la surprise générale, prononça le 15 avril 1991 un discours sur la démocratisation. Pour faire disparaître rapidement les mauvaises impressions liées à la fois aux problèmes intercommunautaires et au soutien à Saddam Hussein, mais aussi sans doute pour éviter qu'une opposition ne tirât profit de l'affaiblissement du régime, l'affaire fut rondement menée malgré les objections des baathistes alliés déclarés du pouvoir. Un projet de constitution s'inspirant des dispositifs de la Ve République française, avec Premier ministre, Parlement, Sénat, Conseil constitutionnel, Conseil économique et social, multipartisme, fut préparé. Le 12 juillet 1991 la nouvelle constitution fut votée par *referendum*, des élections présidentielles, législatives, sénatoriales furent programmées pour 1992. Les relations furent renouées avec un Sénégal qui avait pourtant participé à la guerre du Golfe du côté séoudo-américain, d'abord au niveau de l'Office de mise en valeur de la vallée du Sénégal (O.M.V.S.), puis des ministres des affaires étrangères des deux pays, en prélude au court tête-à-tête qui eut lieu sous les auspices de F. Mitterrand entre les présidents o/Taya et Diouf le 20 novembre 1991 à Paris, lors du sommet de la Francophonie. Diouf insista alors pour que le président mauritanien se rendit au sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique prévu pour les 9 et 10 décembre 1991 à Dakar. O/Taya hésita et s'il ne fit pas le voyage de Dakar, c'est parce que, entrant en campagne pour les présidentielles fixées au 26 janvier 1992 (premier tour), il lui fallait demeurer aux yeux de son propre électorat le champion toutes catégories du nationalisme arabe.

En préalable à la démocratisation, une véritable révolution est intervenue à la suite de la promulgation de l'*ordonnance du 25 juillet 1991 relative à la liberté de la presse*. Antérieurement à cette ordonnance, le paysage médiatique mauritanien se réduisait à deux quotidiens gouvernementaux, l'un en arabe l'autre en français, et le mensuel *Mauritanie demain* paraissait avec plus ou moins de régularité. Avec l'ouverture, on a assisté à une multiplication des organes de presse au-delà de la presse gouvernementale. L'*ordonnance du 25 juillet 1991 relative aux partis politiques*, promulguée dans la foulée du *Referendum* sur la Constitution, allait permettre enfin la relance de la vie politique.

On relèvera dans cette ordonnance les deux articles suivants du titre I :

« Les partis politiques s'interdisent toute propagande contraire aux principes de l'islam. L'islam ne peut être l'apanage exclusif d'un parti politique » (article 4) ;

« Aucun parti ou groupement politique ne peut s'identifier à une race, à une ethnie, à une région, à une tribu, à un sexe ou à une confrérie » (article 6).

L'énoncé de ces articles adapté à la situation mauritanienne (références à la race, la tribu, l'ethnie, la confrérie) est à l'unisson de principes retenus également par le législateur tunisien ou algérien (jusque dans l'ambiguïté de la formulation (10)).

Plusieurs partis sont situés dans la mouvance du *Parti Républicain Démocratique et Social*, parti présidentiel, dont le *Parti de l'Avant-Garde Nationale* (P.A.N.), ouvertement baathiste. En face du président-candidat o/Taya, à la suite d'une « conférence nationale » de l'opposition, ainsi nommée par analogie avec la manière dont s'est passé le processus de démocratisation récent en Afrique noire, plusieurs partis s'organisèrent et se rassemblèrent, qui pour l'essentiel ont fusionné le 2 octobre 1991, dans un parti unique baptisé *Union des Forces Démocratiques* (U.F.D.). À la mi-avril 1992, on comptait quinze partis légalisés (11). Ainsi, le baath apparaît sous la forme du P.A.N. Mais beaucoup de baathistes dont quelques « historiques » comme o/Breid Leil et o/Ahmed, ont rejoint les rangs d'un P.R.D.S. qui a comme programme clair le nationalisme, l'arabité et la stabilité, et s'y sont fondus, l'échec de Saddam Hussein rendant cette référence peu avouable pour le pouvoir, à un moment où il a besoin de trouver une nouvelle légitimité internationale. Les élections présidentielles du 24 janvier 1992 ont donné 62 % des voix au candidat-président sortant, chiffre que ses adversaires ont fortement contesté, le score réel du président o/Taya se ramenant en fait selon Messaoud o/Boulkheir, Secrétaire Général de l'U.F.D., tout au plus à 20 % (12). Les élections législatives ont ensuite eu lieu les 6 et 13 mars 1992. L'U.F.D. les ayant boycottées, le parti du président, le P.R.D.S., a emporté 67 sièges sur 79; 10 sont allés à des candidats indépendants, 1 au R.D.U. (qui s'était retiré de la compétition au second tour pour protester contre les menées du pouvoir) et 1 au P.M.R., deux partis pourtant dans la mouvance du président ! Enfin, les 3 et 14 avril 1992 eurent lieu les élections sénatoriales qui virent le P.R.D.S. emporter 35 sièges contre 18 aux indépendants. Quant au P.A.N., il n'a eu aucun représentant direct élu.

Les résultats des différents scrutins (présidentiel, législatif, sénatorial) donnent, par la « forte » représentation des hommes du pouvoir sortant, une idée du niveau d'effectivité de l'entreprise de démocratisation du régime et de la nature de l'objectif visé par un pouvoir contesté de divers côtés. Quoi qu'il en soit, le 18 avril 1992 le second président élu de la République Islamique de Mauritanie a été intronisé. Dès cet instant le C.M.S.N. présidé depuis huit ans par le colonel Maawiyya o/Sid Ahmed Taya cessait d'exister après avoir dominé la vie politique mauritanienne et suspendu toute constitution pendant quatorze ans ! Dans les jours qui suivirent un Premier ministre fut nommé, Sidi Mohamed o/Boubacar, 36 ans. Il faisait partie du dernier gouvernement de l'ère du C.M.S.N. Quant à la réconciliation avec le Sénégal, elle était acquise fin mai

(10) Comme dans l'article 5 de la loi algérienne sur les associations à caractère politique cf. HARRI Mohamed, 1992, 149.

(11) *Mauritanie demain* du 22 avril au 3 mai 1992.

(12) Cf. entretien donné à *Mauritanie demain* du 4 au 11 février 1992.

1992. Avec la mise en place d'un président élu (même contestable, aux yeux de l'opposition), d'instances (même mal) représentatives, d'un gouvernement civil et après la réconciliation avec le Sénégal, l'affrontement des nationalismes a-t-il baissé ?

Si des institutions qui fassent droit aux revendications des Négro-africaphones, au delà de la reconnaissance constitutionnelle mais au total symbolique des langues africaines (l'arabe étant langue officielle), ainsi qu'une démocratisation véritable ne sont pas mises en place, le problème d'une répartition des pouvoirs entre les deux ethnies ressurgira inmanquablement. On prétend que les menées du pouvoir militaire des années 89-90 ont cassé les reins du mouvement indépendantiste négro-africain et qu'un rééquilibrage démographique interne de la population au profit des maures, du fait des déplacements massifs de population, du retour de centaines de milliers de maures du Sénégal et de l'expulsion d'autant de mauritaniens négro-africains de Mauritanie. Mais l'histoire récente nous rappelle qu'en matière politique, la notion de « définitif » est à proscrire, d'autant que dans le cas présent les heurts intercommunautaires ont élevé le niveau de la méfiance réciproque d'une part, et que d'autre part nul ne peut affirmer qu'il n'y aura pas, dans le cadre d'une normalisation régionale, de retour progressif négocié ou toléré des Négro-africains sur leurs terres du Fleuve et des commerçants maures au sud du Fleuve.

A se souvenir de l'impasse nationale et régionale dans laquelle se trouvait la Mauritanie au milieu de l'année 1990, et des protections dont elle bénéficiait de la part de l'Irak, il est en tout cas probable que, sans l'échec de Saddam Hussein, le C.M.S.N. se fût maintenu et que le régime eût persisté encore longtemps dans l'autocratie. Sans doute la chute de régimes autoritaires, dans différents pays africains dans la foulée de leur délégitimation internationale qu'acheva de provoquer leur lâchage par F. Mitterrand à La Baule, – et singulièrement la chute du président malien auquel le président o/Taya était personnellement lié –, a-t-elle aussi contribué à l'annonce et à la réalisation de la relance démocratique tentée au dernier moment par le régime, en rapprochant les menaces d'éviction des militaires (13).

Le Baath est-il un parti démocratique ? Controverse publique post-électorale

Le baath, qui a occupé officieusement mais efficacement une place importante dans la politique mauritanienne sous le régime militaire, n'a donc pas vu son influence disparaître avec la défaite de Saddam Hussein. La création du P.A.N. est là pour témoigner de ses capacités d'adaptation. Et l'ouverture d'un débat public autour de ce mouvement pendant plusieurs semaines dans *El Bayane*, hebdomadaire proche de l'U.F.D., montre que, même affaibli, ses adversaires n'en sous-estiment pas la force.

(13) Il faut ajouter le poids des contraintes économiques par suite du retrait de l'aide des pays de la péninsule Arabique et du recours à l'aide occidentale plus regardante – bien que nouvellement, disparition des pays de l'Est obligeant – sur la question des droits de l'Homme : cf. P.R. BADUEL, 1993.

Le débat a été lancé par un article de Moussa o/Abdou qui retrace « la longue marche des baathistes » de l'époque de Moktar o/Daddah à nos jours (*El Bayane* n° 15 du 25 au 31 mars 1992.). L'article fait état des déconvenues électorales des baathistes et de leur critique à l'égard du président o/Taya qui aurait voulu démontrer par leur faible score aux législatives la médiocre représentativité de ceux qui, à la différence de Breid Leil, voire d'o/Ahmed, deux « historiques », n'ont pas voulu rejoindre les rangs du P.R.D.S. Mais si les baathistes n'ont pas voulu à l'inverse se lancer dans une opposition radicale, c'est selon l'auteur pour deux raisons

a) « le parcours fait par les Baathistes avec le régime de Ould Taya est trop long pour être fait dans le sens inverse, et la rupture entre eux et leur base (la classe moyenne cultivée et la jeunesse scolaire) est trop profonde pour être surmontée dans le court et moyen terme »,

b) « la direction baathiste n'a pas encore perdu tout espoir de conquérir le pouvoir dans le pays en usant de sa méthode de toujours : soutenir un pouvoir en vue de l'infiltrer, servir d'intermédiaire entre lui et le peuple et aiguïser les contradictions internes de ce pouvoir qui, isolé et fragilisé, devient une proie facile à la merci d'un coup d'Etat militaire. »

Dans sa réponse intitulée « Baathisme traqué », Mohamedden o/Mohamed, membre du baath, taxe Moussa o/Abdou « de sensibilité communiste » et rappelle d'une part que le P.K., le M.N.D. et l'A.M.D., ont bien su de leur côté rejoindre les différents régimes civil et militaires de la Mauritanie indépendante : « depuis Tijani en 1974 jusqu'à Louleïd en 1992, en passant par Dafa, Bedre, Babaha... », et d'autre part que les baathistes ont aussi connu les prisons. Et il s'en prend à l'opposition sur la question nationale. Tout en défendant de l'accusation de racisme le secrétaire général du P.A.N., Zaid, il n'hésite pas à écrire :

« Le baath en Mauritanie combat beaucoup de fléaux qu'ils ont voulu (les colons et leur représentants locaux) imposer à ce peuple innocent. Cela est apparent (sic) des expéditions nègres organisées depuis les années cinquante; des falsifications des pièces d'état civil depuis l'indépendance à nos jours; de cette politique d'augmentation du taux de natalité pour conquérir une majorité longtemps perdue (l'empire du Ghana); du monopole de certains secteurs : l'armée, la santé publique, l'O.P.T., le secteur informel grâce à une main-d'œuvre abondante et moins exigeante » (*El Bayane* n° 16, du 1^{er} au 7 avril 1992).

Poursuivant dans cette même direction, Mohamedden o/Mohamed fait un crime à l'U.F.D. de défendre les « droits de l'homme de l'homme noir comme Amnesty ou à la Kouchner plus que n'importe quelle autre cause ».

Le débat s'est poursuivi dans le numéro 18 du 15 au 21 avril avec un article intitulé « Baathisme et démocratie » d'un sympathisant baathiste, ancien officier, Ahmed Jiddou o/Aly, qui écrit notamment :

« Le mythe du baathiste à l'affût d'un coup d'Etat est bien mort. *Primo* nos forces armées ne regrettent rien et il n'y a aucun malaise dans leurs rangs ... *Secundo*, les baathistes ont changé aussi et plus démocrates qu'eux actuellement, tu meurs. »

Et il demande que, de même que Moussa o/Abdou en appelait à cesser le chantage au péril noir, les adversaires des baathistes cessent de crier au péril arabe.

La polémique allait rebondir dans le numéro 19 du 22 au 28 avril, avec un article signé Saamba Tacko intitulé « Baathistes et Négro-africains ». Pour

l'essentiel il s'agit d'une virulente réplique à Mohamedden o/Mohamed dont il reprend en particulier le passage ci-dessus cité sur « les expéditions nègres... ». Il taxe de révisionniste l'histoire contée par celui-ci lorsqu'il affirme que les noirs ne sont pas d'authentiques habitants de la Mauritanie mais seulement des immigrés de fraîche date, le produit de l'action coloniale et donc l'allié inconditionnel de l'ancienne métropole, dont on voit toujours la main derrière des complots noirs que l'on multiplie à souhait. Et il retourne complètement l'argument :

« Soyez reconnaissant envers cette France : c'est elle qui vous a intronisé, c'est elle qui vous a permis de mettre à profit votre programme en 89. (...) En 89 le vieux de l'Elysée a admis une Mauritanie purement arabe comme le souhaitait son homologue et ami de longue date, le Naar de la Mésopotamie... en échange contre des intérêts au Liban,... aux marchés d'armes. Comprenez que le vieux et le Naar de la Mésopotamie jouaient au tennis, le Naar gaanar et le Njool étaient spectateurs et ramasseurs de balles... au préjudice de leurs peuples. L'enjeu était le suivant : une Mauritanie essentiellement arabe, à la satisfaction du Naar de la Mésopotamie, un Sénégal à jamais inféodé à la France à la satisfaction du vieux. (...) Paris n'est pas le support des négros, loin de là, Paris est dans vos poches. »

Au fond, la France depuis 1989 aurait lâché les Négro-africains de Mauritanie. Quant au F.L.A.M., Samba Tacko écrit paradoxalement :

« Pour mieux manipuler la conscience des autres, vous avez inventé un statut machiavélique pour le FLAM – alors que le FLAM n'existe que dans les mauvaises consciences ; en tout cas ceux qui en étaient supposés les principaux ténors se retrouvent aujourd'hui dans vos rangs au P.R.D.S.-P.A.N. (bonnet blanc et blanc bonnet) ».

Dans le même numéro d'*El Bayane* Mohamed o/Radhy, qui se présente comme économiste et membre du PAN, répond à Mousa o/Abdou toujours taxé d'allégeance marxiste dans un article intitulé « Que le M.N.D.... cesse ». Il reproche aux marxissants mauritaniens d'avoir tenu pour illusion la réalité du sentiment national qui est pourtant à l'origine de la rébellion du peuple à l'égard de l'Etat communiste comme elle le serait en Mauritanie s'il avait le pouvoir. Ainsi le regain international du nationalisme justifie le combat des baathistes. On ne peut pas ne pas noter encore une fois combien de pareils propos en valorisant le droit des seuls maures au nationalisme, dénie le même droit aux négro-africanophones.

Lemrabott o/Moutaly revient encore sur le baath dans un article intitulé « Le PRDS, le baath et les autres... » dans le numéro 20 du 29 avril au 5 mai 1992. Notant avec ironie que désormais tous les partis en Mauritanie font assaut de démocratie, il essaie d'élever le débat en définissant les termes de l'enjeu :

« Aucune voix n'est venue poser des questions gênantes du genre : c'est quoi la démocratie ? Que nécessite-t-elle comme préalables ? Est-elle compatible avec notre environnement socio-culturel ? Est-elle compatible avec notre idéologie ? Qu'y gagnons-nous ? Peut-elle résoudre nos problèmes ? »

Faisant une exception pour le M.D.I., il en vient aux positions doctrinales du baath dont il redoute l'inspiration allemande dans sa devise « Une nation arabe porteuse d'une mission éternelle ». Il rappelle que les arabes ont conquis des territoires sur lesquels vivaient déjà des peuples et s'étaient développées des cultures. Certains peuples ont été assimilés culturellement, d'autres ont

résisté. Or l'arabisme nie cette réalité, et le Baath en particulier, « souvent, quoiqu'en disent ses idéologues, a succombé à la facile tentation de la négation de l'autre. » Et d'ajouter :

« Si l'on transpose ces tares congénitales de l'idéologie baath dans l'inextricable écheveau qu'est la composition de notre population et l'obscur labyrinthe qu'est notre scène politique, on aura une idée de ce que peut-être l'action politique de notre mouvement baath ».

Or, poursuit l'auteur, il n'y a pas d'autre chemin aujourd'hui possible pour la réalisation des justes aspirations des peuples arabes que la démocratie. La question qui se pose est donc de savoir quelle démocratie préconiser pour la Mauritanie et si l'idéologie du baath est compatible avec la démocratie.

La démocratie, tel est bien en définitive le véritable enjeu derrière la question du nationalisme, car il ne suffit pas qu'un parti s'identifie à une nation pour que le peuple soit aux commandes :

« Le nationalisme devint alors une rente de situation. Dénonçant la domination étrangère, il permettait de voiler les réalités intérieures; contestant l'ordre international, il légitimait la main de fer. Au nom de la lutte contre les menaces extérieures, il étouffait toute velléité de contestation et au nom de la nécessaire unité, il condamnait toute virtualité d'opposition. » (A. o'El Yessa, *El Bayanne* n° 21, 6-12 mai 1992).

La référence au nationalisme peut permettre de faire l'impasse sur le contrôle du pouvoir et la question de la légitimité des dirigeants, comme hier la référence au peuple dans les régimes de parti unique qui prétendirent mieux que le peuple lui-même savoir quel était son intérêt, sûrs de faire son bonheur malgré lui. Le nationalisme, ce n'est pas nécessairement la démocratie.



Le coup d'arrêt du projet nationaliste irakien asséné par les alliés dans la seconde guerre du Golfe a condamné les autorités de Nouakchott à trouver une autre issue aux problèmes de la construction de l'Etat mauritanien indépendant que dans une violence encore plus grande. La relance démocratique qui a permis de décrier les relations interethniques et « sur le papier » de reconnaître le pluriculturalisme de la société mauritanienne a conduit à mettre en veilleuse la vision *qawmiste* du nationalisme baathiste au profit du retour de fait à une vision *wataniste* qui laisse leur chance aux non-arabophones (14). La question est de savoir s'il s'agit là d'une mesure de repli purement tactique de la part de l'élément maure, politiquement dominant, ou si, la raison l'emportant avec le temps sans doute, le projet peut être repris de la formation d'une nation des confins de deux cultures, qui fût celui de la création « coloniale » de la Mauritanie. La société mauritanienne dispose-t-elle en 1992 des éléments nécessaires au fonctionnement optimal de la démocratie, de nouvelles forces socio-économiques ont-elles pu produire les conditions de la transformation des structures sociales anciennes et donc les canaux nouveaux d'expression de la vie politique ? C'est

(14) Sur ces concepts voir HOURANI A., 1991. Pour plus de développements sur cette interprétation voir P.R. BADUEL, 1992 c.

une question qui renvoie de l'étude des conditions matérielles du développement aux conditions de la culture politique locale du processus démocratique, et dépasse le cadre du présent article.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD Jean Claude, 1981, *Le système politique de la Mauritanie. 1960-1980*, thèse de droit public, Université de Paris I/Panthéon-Sorbonne, 604 p.
- BA Moussa Batchily, 1983, *Le parti du peuple mauritanien et la construction nationale*, thèse d'histoire, Université de Paris VII, 382 p.
- BADUEL Pierre Robert, 1990, « Mauritanie 1945-1990 ou l'Etat face à la Nation », in P.R. Baduel éd., « Mauritanie entre arabité et africanité », *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* n° 54, Aix-en-Provence, Edisud, 11-51.
- BADUEL Pierre Robert, 1992 a, « Mauritanie entre monde arabe et monde noir », in *Universalis* 1992, Encyclopaedia Universalis Paris, 295-297.
- BADUEL Pierre Robert, 1992 b, « Golfe, pour un nouvel ordre mondial ? », in *Universalis* 1992, Encyclopaedia Universalis Paris, 270-274.
- BADUEL Pierre Robert, 1992 c, « La difficile sortie d'un régime autoritaire. Mauritanie 1990-1992 », in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* n° 63-64, Aix-en-Provence, Edisud, 225-243.
- BADUEL Pierre Robert, 1993, « De la répression à l'esquisse d'une transition démocratique ou des capacités d'adaptation d'un régime autoritaire. Chronique mauritanienne 1990-1991 », in *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1991, CNRS Editions, Paris.
- BADUEL Pierre Robert, 1994, « Mauritania. Political parties », in Guy Martin éd., *Political Parties of Sub-Saharan Africa*, Greenwood Publishing Group, Inc, Westport, USA.
- BADUEL Pierre Robert et FUGLESTAD-AUMEUNIER Viviane éd., 1991, « Crise du Golfe. La « logique » des chercheurs », n° Hors-Série de la *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, Edisud, Aix-en-Provence, 174 p.
- BALANS Jean-Louis, 1980, *Le développement du pouvoir en Mauritanie*, thèse de science politique, Université de Bordeaux I, 717 p.
- HARBI Mohamed, 1992, « Algérie : l'interruption du processus électoral. Respect ou déni de la Constitution ? », in *Maghreb-Machrek* n° 135, La Documentation Française, Paris, 145-154.
- HOURLANI Albert, 1991, *La pensée arabe et l'Occident*, Paris, Naufal, 415 p.
- MARCHESIN Philippe, 1992, *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, Karthala, Paris, 437 p.